

ARRÊTÉ DU MAIRE DE BRON

Numéro : DRH_AR20260307

Objet : Liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2026

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi,

VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

VU l'arrêté du Maire de Bron portant détermination des lignes directrices de gestion du 12 décembre 2023, pour une durée de 3 ans,

ARRÊTE

Article 1 : la liste d'aptitude pour l'accès aux différents cadres d'emplois au titre de la promotion interne pour l'année 2026 est arrêtée conformément aux tableaux joints en annexe.

Article 2 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 3 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,

ANNEXE 1

Les listes d'aptitude par voie de promotion interne, au titre de l'année 2026, sont arrêtées comme suit :

Agent de maîtrise

Nom et prénom	Date d'effet
D'ALEO Arnaud	01/03/2026
GEINET Hervé	01/03/2026

Rédacteur principal de 2^{ème} classe

Nom et prénom	Date d'effet
OUERFELLI Olfa	01/03/2026

Attaché

Nom et prénom	Date d'effet
GIRAUDIER Yoann	01/03/2026

Ingénieur territorial

Nom et prénom	Date d'effet
MIQUEL Stéphane	01/03/2026